



VSA-AAS

Archives et Droits de l'Homme

Septembre/Octobre/Novembre 2014 – Principes relatifs à l'accès aux archives

Cet article est le troisième d'une série de brèves discussions sur les principes d'accès aux archives adoptés par le Conseil international des archives lors de son assemblée générale annuelle en août 2012.

Principe 2. Les institutions d'archives font connaître l'existence des archives, y compris celles qui ne sont pas communicables, ainsi que l'existence de mesures limitant la communicabilité des archives.

Les usagers doivent être en mesure de localiser l'institution d'archives conservant les documents qui les intéressent. Les archivistes fournissent gratuitement des informations sur leur établissement et les archives qu'il détient. Ils informent le public des clauses générales d'utilisation des fonds en accord avec les mandats légaux, les politiques et les règlements de l'institution. Ils veillent à ce que les descriptions des fonds d'archives soient à jour, exactes et conformes aux normes internationales de description. Les archivistes partagent avec les usagers les versions non définitives des descriptions des archives si les versions finales font défaut, sous réserve que cela ne compromette pas la sécurité des archives ou n'aillent pas à l'encontre de mesures nécessaires limitant la communicabilité.

Les institutions qui permettent la consultation publique d'une partie quelle qu'elle soit de leurs archives publient une politique d'accès. Les archivistes partent du principe que les archives sont communicables ; ils veillent à ce que les clauses de non-communicabilité soient rédigées de façon claire afin que le public puisse les comprendre, et qu'elles soient appliquées de façon cohérente.

Les usagers ont le droit de savoir si oui ou non une série particulière, un dossier, un document ou une partie d'un document existent, même s'ils sont exclus de la consultation ou ont été détruits. Les archivistes rendent public le fait qu'il existe des archives non communicables par le biais de descriptions précises, de l'insertion de témoins ou l'utilisation de marqueurs électroniques. Les archivistes fournissent le maximum d'informations sur les documents non communicables, y compris le motif de la non-

communicabilité et la date à laquelle les documents seront examinés pour voir s'ils sont communicables ou deviendront communicables, à condition que la description ne révèle pas l'information sur laquelle porte la non-communicabilité, ou ne viole pas une loi ou un règlement contraignants.

Ce principe est le premier des sept principes qui mettent l'accent sur la relation entre les archives et l'utilisateur. Quatre idées distinctes sont réunies dans le principe: les archives fournissent des informations sur l'institution (ses heures d'ouverture, son emplacement, ses règles), des informations sur les documents détenus par l'institution (à la fois accessibles et non-accessibles pour la recherche), des informations sur les restrictions qui s'appliquent en général aux fonds d'archives et des informations sur la non-communicabilité spécifique de certains éléments dans les séries de documents qui sont disponibles pour la recherche. Les raisons de fournir cette gamme de renseignements vont du pratique (les chercheurs ne devraient pas être forcés de passer du temps à essayer de localiser les documents qui se trouvent dans un dépôt d'archives fermé à l'usage du public) à l'éthique (les utilisateurs doivent être conscients que les archives qui leur ont été fournies ont eu certains éléments retirés et devraient développer leurs conclusions et leurs interprétations en sachant qu'ils n'ont pas tout vu).

Voici deux exemples de problèmes que produit le manque d'information sur les archives.

Le Guatemala a créé une commission de vérité en 1997, à la fin de la guerre civile. Quand elle a commencé ses investigations, la commission a demandé à voir les archives de la police. La police a nié avoir quelques archives que ce soit, prétendant qu'ils avaient détruit tous leurs dossiers à la suite des accords de paix de 1996. Ainsi, la commission de vérité a rédigé son rapport sans avoir accès aux archives de la police. Ce n'est qu'en 2005, une demi-douzaine d'années après la publication du rapport, que le médiateur du personnel des droits humains du Guatemala est tombé accidentellement sur les archives de la police. Les archives, des centaines de milliers de documents, sont maintenant organisées, décrites et utilisées pour poursuivre et condamner les policiers et d'autres fonctionnaires du gouvernement pour des crimes commis pendant la longue guerre civile guatémaltèque de la dernière moitié du 20^{ème} siècle.

L'affaire du Guatemala était un déni généralisé de l'existence des archives, mais le déni est également un problème au niveau du document et de l'objet. Si un document est retiré d'un dossier sans qu'un marqueur de retrait soit inséré à sa place ou si une partie d'un document électronique est supprimé sans remplacement de la suppression par une quantité égale de marqueurs d'espace, le chercheur croit à tort qu'il a tout vu alors que ce n'est pas le cas. La suppression électronique est devenue un problème aux États-Unis lorsque le Conseil national de sécurité (NSC) a expurgé une partie d'un document électronique, n'a introduit aucune marque de remplacement, et l'a publié. Un chercheur a fini par découvrir l'omission, et le NSC, embarrassé, a dû insérer des marqueurs d'espace à l'endroit où l'information avait été supprimée et republier le document.

En somme, ce Principe postule que les archivistes sont honnêtes avec les chercheurs au sujet de l'institution, des documents qu'elle détient, et des règles qu'elle suit. Les chercheurs n'en attendent pas moins.

Commentaire.

(Rédigé et compilé par Trudy Huskamp Peterson, Présidente du groupe de travail des droits de l'homme HRWG, Conseil international des archives. Traduit par Cristina Bianchi, AAS)

Ce numéro marque la fin de cinq années de publication mensuelle des Nouvelles du Groupe de travail des droits de l'homme. Voici quelques réflexions sur le type de couverture effectuée depuis cette première, brève publication de décembre 2009:

Tout d'abord, le piratage et la traçabilité : les rapports de piratage, de systèmes détenant des renseignements personnels qui ont reçu des intrus non autorisés, sont si fréquents que j'ai cessé de tous les rapporter, sauf les plus gros ou ceux qui sont d'une certaine façon distinctive. Je rends compte des études sur le phénomène; l'un est dans la section «général» ci-dessous. De même, en particulier depuis les révélations faites par Edward Snowden en juin 2013, il y a tellement d'histoires sur la surveillance gouvernementale qu'il est impossible de toutes les énumérer.

Deuxièmement, bien que je rapporte la mauvaise gestion de grands lots de papier et de documents audiovisuels comportant des informations sur les droits de l'homme, il y a tellement de cas du type "j'ai trouvé un dossier médical sur le côté de la route" que je ne les énumère plus. Il est difficile de dire si cette épidémie apparente de mauvaise gestion des documents physiques est due au fait qu'ils ne sont pas électroniques et donc considéré comme "vieux trucs" ou si cela découle simplement d'une insouciance sans limite.

Troisièmement, il y a une richesse d'histoires sur l'utilisation croissante et rapide de l'imagerie satellite pour suivre les conflits et les équipements matériels, souvent avec des résultats remarquables. Et l'immédiateté des images découlant de conflits, ramassées et conservées en dehors de la zone de conflit, est désormais un phénomène quotidien.

Quatrièmement, la corruption, en particulier gouvernementale, a sûrement au moins des implications secondaires sur les droits humains (siphonner des fonds qui pourraient être utilisés pour des programmes de santé, par exemple), mais je ne liste que des récits qui montrent un lien relativement clair entre la corruption et une question que le Groupe de travail suit. Je serais heureuse d'entendre des arguments contraires au sujet de cette pratique.

Aujourd'hui, des remerciements s'imposent : tout d'abord à Cristina Bianchi, qui, durant les cinq années a traduit les Nouvelles en français, et à Roman Lescano, qui depuis plusieurs années les a traduites en espagnol. Ils ne se plaignent jamais de la grammaire ou des phrases trop complexes; ils font juste leur travail. Quel cadeau pour nous tous !

Merci, aussi, à Jens Boel qui envoie les Nouvelles sur la liste de diffusion de l'UNESCO; Bryan Corbett, qui s'assure que la liste de diffusion de l'ICA fonctionne; et à tous ceux qui rediffusent les Nouvelles. Et merci à tous ceux qui ont envoyé des éléments à inclure. Plus, plus!

Un grand merci à tous ces journalistes, essayistes et blogueurs qui écrivent des articles sur des sujets relatifs aux droits de l'homme et à des groupes comme Amnesty International, Human Rights Watch, le Centre international pour la justice transitionnelle, et l'International Crisis Group qui enquêtent et rapportent. Merci, aussi, pour les résumés de nouvelles : RAINbyte,

Documentary Heritage News, Social Action Foundation for Equity, Eurasia Review, et tant d'autres. Rien de tout cela ne serait possible sans votre travail.

Les Nouvelles ont commencé comme un effort pour montrer la large gamme des archives qui sont importantes pour les droits humains et la diversité des questions qui ont un aspect archivistique. Il s'avère que cela a été facile. Les documents d'archives gouvernementales sont la clé, bien sûr, mais nous avons eu des articles sur des archives d'entreprises, des archives de groupes confessionnels, des dossiers médicaux, des éléments de collèges et d'universités, des histoires orales, des cartes et des images satellites, des bases de données et des journaux intimes. La partie difficile est de passer de l'observation à l'action, de savoir que les archives sont importantes afin de les préserver et de les rendre disponibles. Pour cela, nous devons compter sur des individus qui sont conscients des questions de droits de l'homme, alors qu'ils vaquent à l'activité régulière du monde des archives. Nous devons compter sur le praticien, et toujours nous souvenir que les droits de l'homme reposent sur les documents.

Nouvelles du Groupe de travail des Droits de l'homme. Le projet de "Principes de base relatifs au rôle des archivistes à l'appui des droits de l'homme" est ouvert aux commentaires jusqu'au 31 décembre. Les commentaires doivent être soumis à access@ica.org. Le projet se trouve sur <http://www.ica.org/15999/news-and-events/basic-principles-on-the-role-of-archivists-in-support-of-human-rights-give-your-opinion.html>. Prenez du temps pour nous faire part de votre opinion.

Nouvelles internationales.

Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne. La Commission, établie par les Nations Unies en 2011, a publié un rapport sur la base de "plus de 300 entretiens avec des hommes, femmes et enfants qui ont fui ou qui vivent dans les zones contrôlées par l'Etat Islamique ISIS." La Commission a constaté qu'ISIS "exploite un primitif, mais rigide système administratif qui comprend la police des mœurs Al-Hisbah, la force générale de la police, les tribunaux et les entités gérant le recrutement, les relations tribales, et l'éducation" et a conclu: "Les témoignages recueillis révèlent qu'ISIS vise à assujettir les civils sous son contrôle et dominer tous les aspects de leur vie par la terreur, l'endoctrinement et la prestation de services à ceux qui obéissent". Les documents de cet organisme des Nations Unies, y compris les témoignages, sont des preuves importantes des efforts visant à tenir les coupables responsables ; de même pour les archives de l'administration ISIS elle-même.

<http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/11/un-isil-committing-war-crimes-syria-2014111415108320501.html>;

http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/CoISyria/HRC_CRP_ISIS_14Nov2014.pdf

Cour pénale internationale. Dans une lettre au procureur, les avocats représentant les personnes autochtones dans la province d'Oriente, en Équateur, lui ont demandé d'ouvrir un "examen préliminaire" des "décisions prises par le PDG de Chevron [compagnie pétrolière]" qui "ont délibérément maintenu - et ont contribué à - la pollution de l'environnement dans lequel les gens de la région de l'Oriente vivent et meurent chaque jour". Parmi les éléments de preuve joints, il y avait les documents provenant d'autres procédures judiciaires concernant Chevron, des documents de l'assemblée des actionnaires de Chevron et la transcription de la "T4 2011 Earning Conference Call" tenue par Chevron avec ses actionnaires.

<http://chevrontoxico.com/assets/docs/2014-icc-complaint.pdf>;

<http://amazonwatch.org/news/2014/1023-rainforest-communities-seek-criminal-investigation-of-chevron-ceo-watson>

Les Nations Unies. Le comité de l'Assemblée générale des droits de l'homme a adopté une résolution sur la vie privée, déclarant que "les mêmes droits que les gens ont hors ligne doivent également être protégés lorsqu'ils sont en ligne, incluant le droit à la vie privée" et demandant aux Etats de "mettre en place ou maintenir des mesures existantes, indépendantes, efficaces, dotées de ressources suffisantes et de mécanismes de surveillance impartiale judiciaires, administratives et / ou parlementaires nationales capables d'assurer la transparence, le cas échéant, et de responsabilisation pour la surveillance de l'Etat des communications, de leur interception et la collecte de données personnelles. "Il a également" encouragé "le Conseil des droits de l'homme à envisager de créer "une procédure spéciale "pour identifier et clarifier" les principes, les normes et les meilleures pratiques en ce qui concerne la promotion et la protection du droit à la vie privée." <http://www.un.org/press/en/2014/gashc4126.doc.htm>; <http://www.bloomberg.com/news/2014-11-25/un-expands-anti-spying-resolution-to-include-metadata-collection.html>; pour la résolution, voir <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N14/640/40/PDF/N1464040.pdf?OpenElement>

L'Organisation des Nations Unies a tenu une table ronde sur la signification des documents devenus accessibles de la Commission des crimes de guerre des Nations Unies (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2014-07). Merci à Henry Mayer et Bridget Sisk pour l'information. <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=49313#.VG5CSblAQdW>; for a video clip, see <https://www.youtube.com/watch?v=2lp1Ztjm6hc&list=UU5O114-PQNYkurITg6hekZw>

Les Archives des Nations Unies rapportent que les documents de la Commission de vérité du Salvador sont maintenant pleinement traités et décrits, les archives papier ont été relogées et les archives électroniques et audiovisuelles copiées numériquement. Les documents de la Commission de vérité du Guatemala ont été organisés, décrits et relogés; la préservation des documents audiovisuels et électroniques est en cours. Les deux collections d'archives restent fermées à la recherche. Merci à Bridget Sisk, cheffe des archives de l'ONU, pour l'information.

Rapporteurs spéciaux des Nations Unies. Six rapporteurs spéciaux des Nations unies ont publié une lettre ouverte au président américain Barack Obama, lui demandant de remplacer les objections de la Central Intelligence Agency et de permettre l'accès au rapport du U.S. Senate Select Committee on Intelligence détaillant les pratiques d'interrogatoire de la CIA. <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=49451>

Groupe de la Banque mondiale. La Banque mondiale a publié deux "Documents de travail sur les procédures de recherche" qui soulignent l'importance des documents d'archives: "Le besoin de multiples types d'information pour informer et évaluer les changements climatiques" et "Informer les politiques migratoires: Données en primeur." http://documents.worldbank.org/curated/en/2014/11/20356974/need-multiple-types-information-inform-climate-change-assessment?cid=DEC_PolicyResearchEN_D_INT; http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/TW3P/IB/2014/11/03/000158349_20141103171843/Rendered/PDF/WPS7082.pdf

Monde/ Nouvelles générales.

L'esclavage. La Fondation Walk Free a publié l'Indice mondial de l'esclavage et rapporte "qu'environ 35,8 millions d'hommes, femmes et enfants dans le monde sont aujourd'hui pris au piège de l'esclavage moderne, 20% de plus qu'estimé précédemment, que ce soit par traite des êtres humains, travail forcé, servitude pour dettes, mariage servile ou forcé,

ou exploitation sexuelle commerciale". La Fondation a publié un rapport extensif de sa méthodologie, montrant les sources de données, y compris de nouvelles enquêtes et des "archives tenues par les gouvernements, les agences internationales, les organisations non-gouvernementales et d'autres groupes contenant des cas spécifiques d'esclavage ou des indications sur l'esclavage". <http://www.globallaveryindex.org/methodology/#how-did-we-measure-vulnerability>

Violations de données. Le Ponemon Institute a publié son étude annuelle sur les violations de données, rapportant que le coût total moyen pour une entreprise subissant une violation de ses données à travers le monde est de plus de 3,5 millions \$, 15% de plus que l'an dernier. <http://wallstcheatsheet.com/business/how-much-does-a-data-breach-actually-cost.html/?a=wall>; voir le rapport sous <http://www-935.ibm.com/services/us/en/it-services/security-services/cost-of-data-breach/>

Confidentialité. Une poursuite sous forme de recours collectif a été déposée dans l'État américain de Californie contre LinkedIn, faisant valoir que l'utilisation de "la fonctionnalité de recherche de référence de LinkedIn permet aux employeurs potentiels, entre autres, s'ils paient la souscription, d'obtenir des rapports contenant des 'Références de confiance' pour les demandeurs d'emploi qui sont membres de LinkedIn" et cela ne permet pas "d'assurer la précision maximale possible des informations des rapports sur le consommateur", telle que requise par la loi américaine. "En substance", ont déclaré les plaignants, "LinkedIn a créé un marché de l'information sur l'emploi des consommateurs, où il vend des informations sur l'emploi, qui peuvent ou peuvent ne pas être exactes, et qu'il a obtenues en partie de manière involontaire de ses membres", et les employeurs potentiels "peuvent décider d'embaucher ou de licencier en utilisant lesdites informations". <http://ia902606.us.archive.org/30/items/gov.uscourts.cand.281365/gov.uscourts.cand.281365.1.0.pdf>

L'Union européenne a publié des directives "appelant" Google "à appliquer le récent règlement "droit à l'oubli " à tout l'empire de recherche Google", a rapporté le *New York Times*. Les lignes directrices ne sont pas contraignantes.

http://www.nytimes.com/2014/11/27/technology/right-to-be-forgotten-should-be-extended-beyond-europe-eu-panel-says.html?_r=2&gwh=ECFB6500A35395E41BDD109E112981A1&gwt=pay&assetType=nyt_now

Thalidomide. La thalidomide était un médicament disponible entre 1957 et 1965 qui, pris par les femmes enceintes, a causé la mort d'environ 80'000 enfants à naître, et 20'000 enfants nés avec des maladies graves, incluant la perte de bras et de jambes. Le Thalidomide Trust britannique a embauché un enquêteur "pour analyser les archives de l'Etat de Nord-Westphalie en Rhénanie, en Allemagne", où un procès pénal contre le fabricant du médicament "s'est terminé sans verdict en décembre 1970", a rapporté *Reuters*. L'enquête a révélé que, bien que le procureur ait eu "351 témoins, 29 experts techniques et 70'000 pages de preuves", les archives du ministère fédéral de la Santé font état de conversations entre le gouvernement fédéral et le fabricant pour arrêter le procès pénal, ce qui soulève des questions de "grave conflit d'intérêts dans l'affaire". En Espagne, une plainte contre le fabricant par les victimes de la thalidomide a réussi en 2013, mais a été annulée en novembre 2014. En Allemagne, L'Université Wilhelm de Westphalie étudie actuellement "la conduite du gouvernement de Westphalie- Rhénanie du Nord au moment du procès de 1968-1970" mais pas le rôle du gouvernement fédéral. <http://blogs.reuters.com/great-debate/2014/11/13/documents-raise-fresh-questions-about-thalidomide-criminal-trial/>

Archives d'entreprise. Un jury de Virginie Occidentale aux USA a ordonné à la Takeda Pharmaceutical Company de payer \$ 155,000 pour la destruction de ses archives sur le médicament Actos pour le diabète, concluant que les documents manquants "ont empêché un homme de prouver ses allégations selon lesquelles le médicament avait causé son cancer", a rapporté *Bloomberg News*. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Nouvelles HRWG 2014-07. <http://www.bloomberg.com/news/2014-11-18/takeda-must-pay-damages-for-destroying-actos-files-lawyer-says.html>

Le New York Times a publié trois articles sur des constructeurs automobiles et leur archives contenant des informations sur des défauts mécaniques pouvant entraîner la mort: (1) la correspondance interne, y compris les courriels, ont été présentés à titre de preuve dans un procès sur la sécurité des interrupteurs d'allumage faits par Delphi et installés dans les véhicules de General Motors. Le commutateur est lié à au moins 33 morts et des dizaines de blessés. [http://mobile.nytimes.com/2014/11/22/business/gm-bullied-manufacturer-over-poorly-designed-part-email-says.html?_r=2&referrer=;](http://mobile.nytimes.com/2014/11/22/business/gm-bullied-manufacturer-over-poorly-designed-part-email-says.html?_r=2&referrer=)

(2) En vertu d'un système américain appelé « rapports d'alerte précoce », les constructeurs sont tenus de divulguer les plaintes qu'ils reçoivent sur les défauts des véhicules liés à des blessures graves ou des décès. Ferrari a été condamné à une amende \$ 3,5 millions par le gouvernement américain pour avoir omis de soumettre des rapports d'accidents mortels. <http://www.nytimes.com/2014/11/01/business/ferrari-fined-35-million-for-not-reporting-fatal-crashes.html>

(3) Un audit commandé par Honda Motor et mené par un cabinet d'avocats externe a constaté que Honda "a largement omis de signaler aux régulateurs fédéraux le nombre de décès et les réclamations pour blessures liées à d'éventuels défauts dans ses véhicules depuis plus de 10 ans." <http://www.nytimes.com/2014/11/25/business/honda-failed-to-report-defects-full-human-toll.html>

Technologie dans les tribunaux. Fitbit est une société qui fabrique des dispositifs portables qui mesurent et enregistrent les activités telles que le nombre de pas effectués et de marches gravies. Dans un procès à Calgary, au Canada, "les données d'activité d'un Fitbit" seront utilisées par un cabinet d'avocats "pour aider à montrer les effets d'un accident sur leur cliente," et montrer que ses "niveaux d'activité sont maintenant en dessous du niveau de référence pour quelqu'un de son âge et de sa profession", a rapporté *Forbes*. Une autre forme de journal intime comme document. <http://www.forbes.com/sites/parmyolson/2014/11/16/fitbit-data-court-room-personal-injury-claim/>

Dans une interview avec le journal israélien *Yediot Ahronot*, le pape François a déclaré qu'il y avait "un accord entre le Vatican et l'Italie datant de 1929 qui nous empêche d'ouvrir les archives [du Vatican de l'époque de l'Holocauste] aux chercheurs actuellement. Mais en raison du temps qui s'est écoulé depuis la Seconde Guerre mondiale, je ne vois aucun problème à donner accès aux archives, du moment que nous aurons résolu les questions juridiques et bureaucratiques. "

http://www.worldjewishcongress.org/en/news/15409/francis_wants_to_open_holocaust_era_vatican_archives_as_quickly_as_possible

Nouvelles bilatérales et multilatérales.

Arménie / Turquie. *Al-Monitor* a signalé qu'en 2015, un siècle après le génocide, les Arméniens devraient faire apparaître "la question des titres ottomans de propriété sur les maisons et les terres, y compris les vergers et les terres agricoles que les Arméniens ont laissés derrière eux. Après avoir gardé les documents plus de 100 ans, un très grand nombre d'Arméniens seront censés les utiliser l'année prochaine pour engager des poursuites judiciaires en Turquie et à l'étranger". Selon un historien turc, certains pères arméniens "donnent des titres de propriété comme cadeau de mariage aux mariées afin qu'elles gardent à l'esprit l'histoire du génocide". http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/11/armenians-dig-out-ottoman-title-deeds.html?utm_source=Al-Monitor+Newsletter+%5BEnglish%5D&utm_campaign=8d63b8d54a-November_13_2014&utm_medium=email&utm_term=0_28264b27a0-8d63b8d54a-93088897

Australie / Timor-Leste. La Cour fédérale australienne a entendu un appel "top secret" interjeté par le gouvernement australien pour lui permettre de continuer à refuser l'accès aux archives de deux dossiers gérés par le ministère des Affaires étrangères traitant d'une offensive de l'armée indonésienne au Timor oriental en 1981, actuellement conservées aux Archives nationales. L'universitaire, à qui les Archives nationales et ensuite le Tribunal des recours administratifs ont refusé l'accès, a déclaré aux médias: "Le Gouvernement australien poursuit une demande d'appel secret contre un jugement secret sur la preuve secrète d'un témoin secret", a rapporté le *Brisbane Times*. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2014-04. <http://www.brisbanetimes.com.au/federal-politics/political-news/attorneygeneral-appeals-against-the-release-of-secret-diplomatic-information-on-east-timor-20141116-11npcr.html>

Canada / Corée. Un professeur d'histoire qui a étudié les actions des troupes canadiennes pendant la guerre de Corée et a trouvé des preuves de crimes de guerre a déclaré à un colloque à l'Université de Toronto, "Il est temps d'élargir et de coordonner la recherche sur les crimes de guerre au-delà des archives américaines, [et de rappeler que] l'effort de guerre, bien que dirigé par le Commandement des États-Unis, était une action de l'ONU, et que le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande et d'autres ont rejoint les forces de l'ONU", a rapporté *The Diplomat*. <http://thediplomat.com/2014/11/speaking-truth-to-power-canadian-war-crimes-in-korea/>

Croatie / Serbie. Pour le 23^e anniversaire du massacre de l'hôpital de Vukovar, en Croatie, l'organisation non gouvernementale serbe des Femmes en deuil a interpellé l'armée serbe "pour qu'elle ouvre ses archives sur les personnes manquantes de Vukovar et ainsi fasse preuve de respect pour les victimes de crimes de guerre commis par l'ancienne Armée du peuple yougoslave (JNA) et les forces paramilitaires serbes", a rapporté *dalje.com*. <http://dalje.com/en-croatia/ngo-calls-on-serbian-military-to-open-its-archives-on-vukovar/528447>

Libye / Royaume-Uni. "La police enquêtant sur la participation du MI6 dans l'enlèvement secret de suspects libyens et de leur retour forcé à Tripoli ont remis un dossier de preuves à Crown Prosecution Service", a rapporté *The Guardian*. <http://www.theguardian.com/uk-news/2014/oct/31/met-libya-abduction-rendition-cps>

Monténégro / Serbie. Pour le 90^e anniversaire de l'assassinat par l'armée yougoslave Royale «d'environ» 1000 Bosniaques dans le village monténégrin de Sahovici, des partis politiques bosniaques et des organisations au Monténégro ont exhorté le gouvernement à condamner le

massacre, restituer les biens de la communauté islamique et reconstruire une mosquée en ruine. Aucune famille musulmane ne vit actuellement dans le village, mais "selon les archives du Royaume de Yougoslavie, il y avait plus de 1'500 ménages musulmans et environ 500 familles orthodoxes à Sahovici en 1924", a rapporté *BIRN*. Les documents de propriété, peut-être conservés dans les archives serbes, seraient la clé de la restitution des biens.

http://www.balkaninsight.com/en/article/montenegrin-muslims-demand-condemnation-of-sahovici-ethnic-crime?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=8c5dd63b22-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-8c5dd63b22-311109073

Nouvelles nationales.

Argentine. Un procès est en cours sur le rôle des médecins dans l'affaire de vol de bébés pendant la dictature militaire de 1976 à 1983. Le chef de l'Unité du procureur général pour la mainmise sur les enfants a déclaré à *l'International Justice Tribune*, "Nous analysons les documents, y compris les certificats de naissance, pour voir si nous trouvons quelque chose de suspect qui peut indiquer qu'une personne aurait pu être appropriée illégalement. Si nous rencontrons une telle preuve, nous déposons une plainte pénale et demandons un test ADN". Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2014-09. Article n ° 170, www.justicetribune.com

Australie. Le groupe non gouvernemental des Personnes souffrant de handicap en Australie a présenté un rapport de 52 pages au Comité des Nations unies contre la torture fournissant des preuves de "stérilisation forcée, involontaire ou sous contrainte de personnes handicapées, en particulier les femmes et les filles handicapées et les personnes ayant des variations intersexuées", a rapporté *The Guardian*. L'année dernière, un comité du Sénat a trouvé des données "très incomplètes" en Australie sur les stérilisations forcées, mais a noté que le Territoire de la capitale australienne (Canberra) maintenait "des données très rigoureuses" tandis que Victoria avait reçu 102 demandes de "stérilisation de personnes handicapées durant les derniers six ans et demi mais n'avaient pas conservé les données sur le nombre qui ont été approuvées, rejetées et retirées". <http://www.theguardian.com/society/2014/nov/03/disability-groups-go-to-un-over-australias-forced-sterilisation-practice#.VFeETcRujZM.email>

Le *Sydney Morning Herald* a rapporté que "des documents sensibles du ministère de la Défense sont régulièrement détruits par des bureaucrates de la défense, incluant des fichiers effacés sur des scandales d'abus 'guerre chimiques et biologiques' à Duntroon", et le "traitement des Indonésiens capturés en Malaisie (en 1964-1965)". Le ministère de la Défense a déclaré qu'il fonctionnait conformément aux calendriers de conservation des Archives nationales. <http://m.smh.com.au/national/department-of-defence-destroying-and-hiding-sensitive-documents-20141107-11htgy.html>

Botswana. La Haute Cour du Botswana a jugé que les membres d'un groupe des droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres peuvent inscrire officiellement leur organisation, a rapporté *Human Rights Watch*. Les groupes dont on a refusé l'enregistrement sont considérées comme promouvant des activités illégales, de sorte que les documents d'enregistrement sont des documents essentiels. <http://www.hrw.org/news/2014/11/14/botswana-high-court-upholds-basic-freedoms>

Brésil. La commission de vérité du Brésil devrait publier ses recommandations en décembre. Un des commissaires, Paulo Sergio Pinheiro, a déclaré à *l'International Justice Tribune*, "La preuve est ce qu'il y a de plus important: les documents qui montreront toute la chaîne de commandement de la torture, des assassinats, des enlèvements - allant du président de la République et du ministre de la défense, jusque à ceux qui ont effectué la torture". Le fils d'un membre du Congrès que "les militaires ont fait disparaître" et dont le sort a été révélé au cours des investigations des commissions de vérité a déclaré à *TV Estadão*, "Notre famille est heureuse que ces révélations aient été rendues publiques. Les documents militaires sont choquants. Ils sont

la preuve que tout ce que nous avons pu soupçonner s'est réellement passé". Article n ° 170, www.justicetribune.com

Ghana. La commission de protection des données du Ghana a commencé à travailler et "va entendre les plaintes du public concernant les données personnelles", a rapporté *itwebsfrica.com*. <http://www.itwebafrica.com/ict-and-governance/376-ghana/233805-ghana-commission-established-to-protect-data>

Inde. La Haute Cour de Bombay a ordonné au gouvernement de Maharashtra d'installer des caméras de vidéosurveillance dans tous les postes de police à travers l'Etat "de telle manière à ce que l'ensemble du bâtiment des postes de police soit sous surveillance", a rapporté IGOVERNMENT.IN. La Cour a ordonné "que les bandes d'enregistrement de vidéosurveillance soient conservées pour une période minimale d'un an", mais une évaluation archivistique pour déterminer la période finale de rétention doit être faite immédiatement, étant donné la quantité d'images qui seront générées. http://www.igovernment.in/news/1000774/fix-cctvs-police-stations-he?utm_source=newsletter-core&utm_medium=email&utm_campaign=20141119

Le Fonds de la population mondiale des Nations Unies et le Centre international de recherche sur la femme ont "interrogé 9'205 hommes, âgés de 18 à 49, dans sept États de l'Inde" et ont indiqué que "six sur dix des hommes indiens ont admis avoir utilisé de la violence contre leurs épouses ou partenaires" a rapporté le *Times of India*. Il est important de conserver ces données comme référence pour mesurer les progrès accomplis dans la lutte contre la violence sur les femmes. <http://timesofindia.indiatimes.com/india/Six-out-of-10-Indian-men-admit-violence-against-wives-UN-study/articleshow/45098205.cms?>

Kosovo. La commission gouvernementale qui vérifie qui a combattu pour l'Armée de libération du Kosovo pendant le conflit 1998-1999, ce qui rend la personne admissible à des prestations de l'Etat, a reçu 66'300 demandes, dont 16'000 ont été enregistrées comme approuvées et 14'000 ont encore besoin d'adjudication, a rapporté *BIRN*. Voir les Nouvelles HRWG 2012-09 pour le contexte.

http://www.balkaninsight.com/en/article/kosovo-liberation-army-veterans-benefits-from-january-next-year?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=f80c0b5327-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-f80c0b5327-311109073

La Mission d'État de droit de l'Union européenne au Kosovo (EULEX) enquête sur un rapport publié par *Koha Ditore*, qui déclare que les fonctionnaires d'EULEX ont rencontré «des intermédiaires» des accusés dans des affaires en cours, ont pris des pots de vin pour libérer deux accusés et leur ont donné "accès au matériel confidentiel de la Cour », a résumé *International Justice Tribune*. Une procureure britannique a dit qu'elle avait découvert la situation "via l'écoute électronique des téléphones portables des accusés". Question n ° 169, www.justicetribune.com

Monténégro. Le Monténégro possède un régime de citoyenneté stricte et interdit la double nationalité. Le ministère de l'Intérieur a signalé que des 16'000 réfugiés et personnes déplacées dans le pays depuis les guerres des Balkans des années 1990, seulement 1038 ont obtenu la nationalité et 58 vont l'obtenir "s'ils fournissent un communiqué de l'état d'origine," une tâche probablement difficile. Le gouvernement "a averti que 4'800 d'entre eux doivent encore demander le statut de résident permanent avant fin 2014 afin de garantir leur droit au travail, à l'éducation, à l'aide sociale et à la santé", a signalé *BIRN*.

http://www.balkaninsight.com/en/article/montenegro-s-passport-still-unattainable-for-refugees?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=973c538630-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-973c538630-311109073

Myanmar. L'International Human Rights Clinic de la Harvard University Law School a publié un mémorandum intitulé *Legal Memorandum: War Crimes and Crimes against Humanity in Eastern Myanmar*. Sur la base de "plus de 1500 pages de documentation relative à l'offensive [du

gouvernement] dans l'est du Myanmar, incluant plus de 1'000 pages de projets d'affidavits (dont plusieurs dépassent 50 pages), 180 pages de déclarations d'experts, et des rapports de tiers", la clinique a conclu que "le personnel de l'armée du Myanmar et le LID [division d'infanterie légère] du Southern Command avaient commis 66 crimes contre l'humanité et crimes de guerre" entre 2005 et 2008.

<http://www.nytimes.com/2014/11/06/world/asia/report-calls-for-war-crime-prosecutions-in-myanmar.html?mabReward=RI%3A15&r=0> ; pour le rapport, voir <http://hrp.law.harvard.edu/wp-content/uploads/2014/11/2014.11.05-IHRC-Legal-Memorandum.pdf>

Pakistan. L'*Express Tribune* a rapporté que le gouvernement du Pendjab informatise actuellement les registres fonciers, mais le Conseil du Revenu a déclaré qu'il "doit faire face à une forte résistance de la mafia foncière et de certains fonctionnaires des impôts. Dans plusieurs districts, des archives, incluant le registre de zameen haqdaran, des carnets d'arpentage, garwari, taghaurat et des mutations, sont portées «disparues»." <http://tribune.com.pk/story/785820/land-management-records-land-mafia-missing-data-hindering-computerisation/>

Philippines. Un an après que le typhon Yolanda a dévasté les Philippines, *Rappler* a enquêté sur l'état des archives publiques dans quatre administrations. L'Autorité de la statistique des Philippines "a rapporté que tous les documents dans les registres d'état civil locaux de Hernani et Lawaan, villes de la Sama orientale – 25'000 certificats de naissance, mariage et décès en tout - ont été complètement détruits" et sont en cours de reconstitution grâce aux archives du Département central d'enregistrement de l'état civil. Les documents de vérification dans au moins 19 agences ont été "totalement endommagés ou emportés," mais un seul Registre des titres a été "considérablement endommagé" ; environ 800 ou 900 titres originaux ont été détruits (les titres fonciers existants sont maintenant numérisés). Les livres des listes d'électeurs d'environ 28 villes ont été détruits, mais ils ont pu être reconstruits en utilisant des fichiers centralisés provinciaux ou nationaux. <http://www.rappler.com/newsbreak/in-depth/74110-after-yolanda-government-recover-public-documents>

Afrique du Sud. Un tribunal de la province du Cap occidental a ordonné que les documents judiciaires soient accessibles uniquement aux "parties en litige ou à ceux qui ont un intérêt personnel", a rapporté *Business Day Live*. Le juge a statué que le greffier du tribunal et les parties en litige peuvent être accusés d'outrage au tribunal s'ils donnent des documents juridiques aux médias. C'est un revers majeur pour le suivi des activités des tribunaux. <http://www.bdlive.co.za/opinion/2014/11/04/ruling-puts-public-access-to-court-documents-in-jeopardy>

Espagne. "Le Ministre de la Défense Pedro Morenés a déclaré que le gouvernement ne rendra pas accessible 10'000 documents des services de l'armée à l'époque de la dictature de Franco et de la guerre civile, en raison de ressources insuffisantes pour analyser leur contenu", a rapporté *The Local*. Le gouvernement précédent avait promis de déclassifier les documents de la période 1936-1968 qui devraient contenir des "informations relatives aux camps de concentration dans le cadre de la répression post-guerre civile infligée par le régime de Franco, des archives sur les déserteurs, des documents sur la censure pendant la période et des plans pour faire face aux éventuelles invasions par d'autres pays. Les textes traitent également de la politique espagnole dans ses dernières colonies d'Afrique du Nord, comme le Sahara occidental, maintenant revendiqué par le Maroc, et l'acquisition de fournitures militaires du gouvernement américain". <http://www.thelocal.es/20141113/defence-ministry-dumps-plan-to-declassify-files>

Syrie. L'Observatoire syrien pour les droits de l'homme, basé au Royaume-Uni, a déclaré qu'il "a documenté 1917 décès dans les prisons syriennes depuis le début de 2014, parmi eux 27 enfants de moins de 18 ans et 11 femmes", a rapporté *Naharnet*. "L'Observatoire a déclaré que les corps de certaines des personnes tuées en prison ont été remis à leurs parents, tandis que d'autres familles ont été tout simplement informées que leurs proches étaient morts et ont été chargé de

recueillir un certificat de décès. Dans certains cas, les familles ont été forcées de signer des documents disant que leurs proches avaient été tués par les forces de l'opposition."

<http://www.naharnet.com/stories/en/153637-observatory-nearly-2-000-dead-in-syria-jails-this-year>

International Justice Tribune a examiné les efforts pour documenter les crimes commis par le gouvernement syrien pendant le conflit en cours. Les Etats-Unis ont retiré leur demi-million de dollars en soutien annuel à la Commission for International Justice and Accountability, mais ont cité "des plans pour financer la documentation des crimes commis par ISIS". Les coupes, a déclaré le directeur de la Commission, signifient que la Commission "ne sera pas en mesure de continuer l'acquisition et l'exploitation des documents prévus pour les dossiers de l'année prochaine". La Commission affirme qu'il a "des dossiers de procès prêts et jusqu'à un million de pages de documents analysés par les spécialistes de la structure de commandement militaire".
Question n° 169. www.justicetribune.com

Royaume-Uni. Le gouvernement a publié un examen sur deux avis précédents "en regard des informations détenues dans le cadre d'abus d'enfants de 1979-1999." L'examen a porté "sur les fichiers enregistrés" et "n'a rien trouvé qui confirme le souci que les fichiers aient été délibérément ou systématiquement supprimés ou détruits pour couvrir la maltraitance organisée des enfants". Les commentateurs ont déclaré, "Si les fichiers sont détruits trop tôt (même dans le cadre d'une politique de conservation établie des documents), des possibilités peuvent être perdues. Nous avons été rassurés quant à la façon dont les procédures de police exigent maintenant que les renseignements criminels soient enregistrés et archivés, par rapport à la période sous examen dans cette revue".

<https://www.gov.uk/government/publications/the-peter-wanless-and-richard-whittam-qc-review>; see also <http://lawrenceserewicz.wordpress.com/2014/11/17/records-management-and-the-wanless-report-on-home-office-files/>

"Scotland Yard mène une recherche dans les archives de Barbara Castle à la Bodleian Library de l'Université d'Oxford pour essayer de trouver une copie du "dossier Dickens", le dossier manquant contenant des allégations de maltraitance d'enfants organisée par les politiciens et d'autres personnalités", a rapporté *The Independent*. Un journaliste d'investigation a déclaré que Castle lui avait donné le dossier contenant les noms de "16 députés, policiers supérieurs, professeurs principaux et clergé", mais il a été saisi par les agents de la Special Branch dans un raid mené à son bureau en 1984. <http://www.independent.co.uk/news/uk/crime/scotland-yard-searching-bodleian-library-for-dickens-dossier-on-alleged-child-sex-abuse-9857200.html>

Her Majesty's Inspectorate of Constabulary a déclaré que la police n'a pas réussi à enregistrer "plus de 800'000 infractions, dont un quart de tous les crimes sexuels, que le public lui rapport chaque année", a rapporté *The Guardian*. http://www.theguardian.com/uk-news/2014/nov/18/police-dismiss-one-in-four-sex-crimes-watchdog#_VGso-4Fc8L0.email

États-Unis. Le public américain était rivé sur les travaux du grand jury dans le cas de l'adolescent non armé abattu par un policier à Ferguson, Missouri. Le grand jury n'a pas inculpé (mis en procès) le policier, et le procureur a publié des milliers de documents et des enregistrements audio et vidéo présentés au grand jury. Pour une analyse des dossiers, consultez le *New York Times*. http://www.nytimes.com/2014/11/30/us/raised-hands-and-the-doubts-of-a-grand-jury.html?_r=0

Un examen interne des dossiers du Pentagone a révélé que des «centaines» de soldats qui ont servi en Irak depuis 2003 croient qu'ils ont été exposés à des agents de guerre chimique, a rapporté le *New York Times*. <http://www.nytimes.com/2014/11/07/world/middleeast/-more-than-600-reported-chemical-weapons-exposure-in-iraq-pentagon-acknowledges.html>

Une controverse est née à propos de deux calendriers de destruction proposés pour les archives. Dans l'un, la Central Intelligence Agency a proposé de supprimer tous les emails à l'exception de ceux d'une poignée de hauts fonctionnaires; dans l'autre, le Department of Homeland Security a proposé de supprimer les enregistrements des données du système de surveillance de réseau Einstein: "les fichiers maîtres et les résultats d'un système d'information électronique qui effectue la détection, l'analyse et la prévention de l'intrusion dans les infrastructures technologiques de l'information". Une décision définitive n'a pas été prise sur aucun des deux calendriers.

http://www.huffingtonpost.com/2014/11/19/cia-destroy-emails_n_6184810.html;

<http://www.nextgov.com/cybersecurity/2014/11/dhs-set-destroy-governmentwide-network-surveillance-records/99737/>;

<http://www.computerworld.com/article/2852679/dhs-and-cia-digital-purge-plans-to-delete-emails-and-network-surveillance-records.html>

The Juvenile Law Center a publié une étude, "Résultats de confidentialité et de radiation des dossiers sur les mineurs". Il a déclaré, "La grande majorité des Etats ne parvient pas à protéger les informations hautement sensibles contenues dans les dossiers des tribunaux pour enfants, ce qui crée des obstacles à l'éducation, l'emploi et au succès de la jeunesse américaine". Le Centre recommande que tous les dossiers d'arrêt des mineurs soient "automatiquement scellés et détruits". <http://jlc.org/blog/new-study-reveals-majority-us-states-fail-protect-juvenile-records>

Dans les archives de la Federal Bureau of Investigation, un chercheur a trouvé la copie d'une lettre écrite par le FBI et envoyée anonymement à Martin Luther King, Jr., pour pousser King à se suicider. http://www.nytimes.com/2014/11/16/magazine/what-an-uncensored-letter-to-mlk-reveals.html?_r=1

États-Unis / Illinois. L'archidiocèse de l'Église catholique romaine de Chicago a rendu accessible 15'000 pages de documents détaillant les plaintes contre 36 prêtres pour abus sexuels.

<http://chicago.cbslocal.com/2014/11/06/archdiocese-to-release-thousands-of-pages-of-priest-sex-abuse-files/>

États-Unis / Louisiane. Cinq détectives, tous de la section d'aide aux victimes de la police de la Nouvelle-Orléans, ont suivi seulement 14% des centaines de cas de crimes sexuels signalés, a rapporté le Bureau de l'inspecteur général. Pour 65% des appels, il n'y avait pas de documents: un "vide total de l'information."

<http://www.nolaoig.org/uploads/File/Public%20Letters/2014/ROI%20%20Sex%20Crimes%20FINAL%20141111.pdf>

Publications

Le Records Management Journal fait un appel à contribution pour un numéro spécial: "Dossiers de justice à travers les frontières nationales: Considérations pour la gestion des documents d'archives". Résumés étendus (500 mots) / engagement à écrire un article pour le 20 janvier 2015 à julie.mcleod@northumbria.ac.uk

"Camps de la Mort", un documentaire réalisé par le cinéaste Avdo Huseinovic pour l'Association des détenus des camps de concentration en Bosnie-Herzégovine, a été projeté pour la première fois au Centre de la culture bosniaque à Sarajevo. Le documentaire montre 30 camps dans lesquels les Bosniaques ont été détenus de 1992 à 1995. "Ce projet aura son vrai sens dans dix ou 15 ans, mais il est important pour moi que nous parlions de ces crimes alors que des témoins sont encore vivants ... Les témoins sont en train de mourir, et beaucoup ont emporté leurs histoires de souffrance dans la tombe", a déclaré le cinéaste. Pour plus d'informations sur le documentaire, contacter l'Association des détenus des camps de concentration

www.logorasibih.ba#sthash.4HZn3DPm.dpuf